EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Cécile AUDET à Jérôme AUSLENDER, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX à Saïd Akim BARA**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat sur la question 2.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant la question 18 examinée en fin de séance à huis clos.

Rapport N° 1

ELECTION D'UN ADJOINT

Rapporteur : Monsieur le Maire

Par délibération du 4 avril 2014, le Conseil Municipal a fixé à 17 le nombre d'Adjoints au Maire de Clermont-Ferrand.

Par courrier du 26 aout 2014, Mme Odile VIGNAL a démissionné, auprès du Préfet du Puy-de-Dôme, de ses fonctions d'Adjointe, démission qui a été acceptée par courrier du Préfet le 17 septembre 2014.

Afin de procéder à son remplacement et en application de l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit en premier lieu se prononcer sur le maintien de ce poste d'Adjoint.

Il convient en second lieu de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint qui prendra place, en application de l'article L. 2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, au 17ème rang.

En application des dispositions de l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, en cas d'élection d'un seul Adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L. 2122-7 du même Code.

Selon cet article, l'Adjoint est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

DELIBERATION

Le maintien d'un 17 ème Adjoint est adopté à la majorité et converti en délibération.
Inscrits : 55
Votants : 54
Blancs ou nuls : 11
Exprimés : 43 *Majorité absolue : 22*
Ont obtenu : Nicolas BONNET : 33 voix
Jean-Luc BLANC : 10 voix

Nicolas BONNET est élu Adjoint au Maire.

Pour ampliation certifiée conforme.

Une procédure de rectification est en cours devant le Tribunal Administratif suite à une erreur sur le nombre de votants.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 octobre 2014

Le Maire,

Olivier BIANCHI